

Bulletin municipal

Janvier 2018

Année 2018, n° 8



Dans ce numéro

Le mot du Maire	2-3	L'école de Vareennes Le S.I.S.	8-10	Les Services Communautaires	
La Vie municipale		La Vie associative		La CCLST - Édito	19
L'équipe municipale	4	Le Comité des Fêtes	11	Les MSAP	20
Notre population La JDC	5	Vareennes Générations	12-13	Les ALSH	21
Travaux 2017	6	Cérémonies	14	Les Déchets Ménagers	22
2017, en chiffres	7	La Vie communale		Guide du citoyen de Vareennes	23
		De Cimetière en Mémoire n° 3	15	Renseignements utiles	24
		Arbre remarquable Frelon Asiatique	16		
		Reméandrage de l'Estrigueuil	17		
		Mission locale Entraide lochoise	18		

1 place de la Mairie
Tél / Fax : 02 47 59 04 32
mairie.de.vareennes-37@wanadoo.fr
www.mairie-vareennes37.fr

Le mot du Maire

Mesdames et Messieurs en vos divers titres et qualités

Bienvenue dans la salle Daniel Van Gheluwe où c'est avec grand plaisir que nous vous recevons pour partager ce moment de convivialité.

L'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2018. Dans votre vie personnelle, Bonheur, Sérénité, et Partage au sein de vos familles. Pour vos vies professionnelles, la réussite dans ce que vous avez entrepris. Je forme des vœux que les 12 prochains mois à venir nous apportent à tous la santé et si possible la prospérité.

J'ai bien sûr, aussi une pensée particulière pour celles et ceux qui n'ont pu se déplacer, et pour les administrés et amis qui nous ont quittés.

Je souhaite remercier et féliciter tous les Conseillers municipaux pour le travail accompli à mes côtés. Ils me reprochent parfois, à juste titre sans doute de ne pas mettre ce travail suffisamment en lumière. Mais « Faire simplement de son mieux et laisser dire... » est ma devise que j'accompagne volontiers d'un dicton de ma région natale : « Grand causeux, petit faiseur. ». Néanmoins une fois n'est pas coutume, je vais tenter aujourd'hui, à mi-parcours, de me plier ici à cet exercice.

Aujourd'hui, nous devons sans cesse anticiper et nous battre au quotidien pour tenter de préserver l'avenir de nos petites communes. A cette fin, vos conseillers municipaux se réunissent au moins une fois par mois, participent aux réunions et commissions dont ils ont la charge. Ils s'efforcent chacune et chacun à la mesure de leurs moyens et de leurs talents, à donner de leur temps, pour résoudre les problèmes qui se posent au quotidien dans notre village.

Nous sommes les garants du budget de la commune, le nerf de la guerre. Vous nous avez confié la gestion de la commune et nous nous sommes engagés à le faire raisonnablement. Nous effectuons les investissements adaptés à nos finances et nous demandons à chaque fois que cela est possible, des subventions publiques pour nos projets.

Même avec notre petit budget, nous arrivons à couvrir nos charges par nos recettes et nous dégagons un excédent qui nous autorise à gérer la commune une fois encore sans augmenter les taux de l'impôt et sans faire usage de l'emprunt.

L'année dernière, nous avons consacré nos investissements, outre l'entretien régulier de nos nombreuses voies communales, à la réfection des toitures de l'école, de l'église et du café. Nous avons procédé aux travaux de mises aux normes de nos bâtiments pour l'adaptabilité au handicap. (Investissement de la commune + Subv. Conseil Départemental de 22 075E et de 5 347,00 E)

Cette année, nous avons entamé le réaménagement de l'ancien stade (qui n'en avait plus que le nom et pas l'usage) et de ses abords, afin de créer un nouvel espace public : avec grilles de sécurité le long de la D96, barrières en bois et allée piétonnes; le tout agrémenté de massifs de fleurs et de la mise en place de jardinières. (Investissement communal + Conseil Départemental (18 905E), Préfecture (DETR 16 949E) et Réserve Parlementaire (3 757E).

Subventions avec lesquelles nous avons pu aussi mettre en place de nouveaux emplacements de parking : au total 22 places (aux abords du futur jardin public avec 8 nouveaux emplacements de stationnement sur la place de la mairie), des parkings à vélo seront prochainement installés.



Discours
de
Monsieur le Maire
à la cérémonie des
vœux 2018



En ce même lieu, financée à 100% par nos partenaires, la commune participe à la restauration du cours de l'Estrigueil, à l'abattage de 13 peupliers comme la loi nous y oblige et d'une partie de la haie champêtre. S'en suivront printemps-été 2018, le reméandrage avec arrachage et broyage des souches. En projet, également, l'embellissement des bâtiments : (lavoir et vestiaires, terrains de pétanques, jeux pour enfants et adolescents, parcours de santé, jardin collectif, espace pique-nique.

Cette année verra aussi l'aménagement et le financement par la Communauté de communes, d'une aire de petit passage pour les gens du voyage. Ce terrain situé au haut de la piste cyclable, a été acheté au Conseil départemental par la CCLS et sera doté d'un point d'eau, de l'électricité et d'un assainissement autonome. De même, ces factures seront réglées par la Communauté de communes.

Au cimetière, la procédure de relevage entamée le 27 octobre 2016 se poursuit et permettra comme annoncé, l'implantation du nouvel espace cinéraire dans l'enceinte du cimetière, avec Columbarium, Cave-Urnes et Jardin du Souvenir. (Budget 2019, fin des travaux prévue en 2020)

A prévoir cette année pour nos écoles, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, enfin si l'on peut dire, puisqu'il s'agit d'un retour demandé par l'ensemble du R.P.I à la semaine de 4 jours. Se profile aussi dans un horizon assez proche avec une forte incitation de l'Education nationale, une restructuration et donc une modification dans les répartitions des classes du regroupement pédagogique. Ce qui devrait nous amener, en accord avec les cinq communes concernées, à regrouper deux classes à Mouzay et deux classes à Varennes. J'en profite pour saluer et remercier l'enseignante de l'école de Varennes et notre cantinière Gillian qui durant l'année scolaire veillent sur notre jeunesse et lui transmet tout leur savoir.

Merci à toutes nos associations qui cette année encore en étroite collaboration, nous ont montré qu'il est possible de donner vie à des projets pour notre village. Merci aussi aux autres personnes très actives et toujours présentes quand on les sollicite, je pense en particulier à Jean Pierre Rouillé notre agriculteur qui met à notre service ses compétences et son matériel.

J'ai la chance de travailler chaque jour avec deux personnes de qualité. J'apprécie leurs compétences et leur dévouement au service de notre village et de ses habitants. Ils m'accompagnent dans les fonctions de Maire avec ténacité et patience

Tout d'abord, Charlotte notre secrétaire de mairie, directrice générale des services, comme je me plais malicieusement à l'appeler qui vous reçoit, répond à vos demandes téléphoniques, courriers, formulaires et j'en passe. Elle m'informe en temps réel de tout sujet concernant la commune, cherche par tous moyens à gérer au plus près nos dépenses et à trouver des moyens supplémentaires, subventions ou autres pour les alléger.

Ensuite, Eric connu, pour beaucoup d'entre vous comme Plume, notre petit cantonnier des chemins vicinaux comme disait Fernand Raynaud, qui rajoutait: « T'en a qui tiennent le haut du pavé, moi je tiens le bas du fossé... Heureux! » Ce personnage atypique, toujours disponible, y compris en dehors de ses heures de travail, trouve son bonheur dans l'accomplissement de son travail au sein de la commune.

Merci ensuite à nos familles qui concilient la vie privée avec la vie d'élu, ce qui n'est pas toujours facile.

Bref, si l'on peut dire en la circonstance, je vous remercie tous, sans oublier personne. J'invite cette assemblée à en faire de même autour du buffet.

Michel Dugrain



**BULLETTIN MUNICIPAL
VARENNES**

n° 8 - Janvier 2018

Directeur de publication
Michel DUGRAIN

Comité de rédaction
Conseillers municipaux

Maquette - Photos
Mairie de Varennes

Impression
Imagidée

Merci à tous,

Les Adjoints au Maire



Gérard SIVAUT, 1er Adjoint



Julien DIACRE, 2nd Adjoint

L'Équipe municipale



M-Françoise SIVAUT



J-Claude DECHARNIA



Nathalie GAUTHIER



Julien JOUBERT



Jérôme SAINTAGNE



Stéphanie SAINTAGNE

Le personnel communal

Charlotte SOSNER
Secrétaire de Mairie

Éric FOURMOND
Adjoint Technique



Patois Tourangeau Qu'est-ce que ?

Répond aux questions suivantes :

- AFFIER Rép. :
- BERDASSER Rép. :
- S'ÉCAFOUR Rép. :
- Une BENASSE Rép. :
- Une MOULE à ZIGOUNE Rép. :
- Un MARCHAIS Rép. :

Réponses dans le prochain municipal !

Jachère fleurie 2017



Notre population



Naissance

Zoé COTTEAU
née le 29 mai 2017

Mariages

Daniel BESNIER et Chantal RING
le 29 juillet 2017
Antoine PARCE et Anaïs BURTIN
le 5 août 2017
Armel ROYER et Claudie SIBIAL
le 12 novembre 2017



Décès

Suzanne DELATTRE épouse BOUÉ
décédée le 27 janvier 2017
Francis ALIZON
décédé le 5 novembre 2017
Pierre BEAUVAIS
décédé le 30 novembre 2017

La commune compte
251 habitants au 1er janvier 2018,

Bienvenue à toutes et à tous !



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

Patois Tourangeau Qu'est-ce que ?

Réponses aux questions du B.M. n° 7 de Janvier 2017 :

Un ANSÉ Rép. : tonneau ouvert dans lequel le porteur de hotte déversait le raisin vendangé

Un ARPENT Rép. : ancienne mesure agraire (= 66 ares)

La BERNÂCHE Rép. : jus de raisin blanc en cours de fermentation ; de l'Italien « bernacia » - à la Renaissance, les serviteurs Florentins des Valois allaient boire la bernache à Vouvray. Dernière fête de la bernache à Vouvray le 04/11/1991.

La GOULE Rép. : la bouche, la gueule

Une CHÂÎNÉE Rép. : ancienne mesure agraire (= 66 centiares)
100 CHÂÎNÉES = 1 ARPENT

SICOTER Rép. : secouer

Subventions communales 2017

AFM – TÉLÉTHON	80 €
A.P.E. des 5 Villages	90 €
Varenes Générations	300 €
Comité des Fêtes de Varenes	360 €
Les Restos du Cœur	80 €
Le Souvenir Français	50 €
Syndicat de chasse	90 €
Union des A.F.N.	90 €
Coopérative Scolaire OCCE	100 €

Délibération n° 2017_17 du 7 mars 2017

RECENSEMENT JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Dans les trois mois qui suivent

leur 16ème anniversaire,

tous les jeunes français, garçons et filles,
doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile
ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté.

Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter
l'accueil de la mairie ou le Centre du service
national d'ANGERS (02.44.01.20.50 ou 20.60)

mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Embellissement du bourg de Varennes, ce n'est qu'un début...



Entrée du Jardin

Dans le cadre de travaux d'embellissement des communes, diverses subventions pouvaient être obtenues après propositions de projets des mairies allant dans ce sens. Suite à une décision du conseil et avec le savoir faire de notre secrétaire de mairie Charlotte Sosner, nous avons donc déposé un dossier concernant l'aménagement de l'ancien stade et de ses abords ainsi que la place du village afin que ne reste à charge de la commune uniquement 40% du coût total des travaux.

Après avoir obtenu ces subventions auprès du Conseil Départemental (18 905€), de la Préfecture (DETR 16 949€) et de la Réserve Parlementaire (3 757€), les premiers travaux ont pu débuter fin octobre... ceux qui habitent le bourg ou y passe régulièrement ont pu suivre le chantier qui a été réalisé par l'entreprise locale Gabriel Paysage.

Après arrachage de la haie, plusieurs opérations ont été réalisées :

- Barrières de sécurité le long de la D96 (route menant à Esves-le-Moutier) en vue de l'aménagement futur de l'espace jeux derrière la haie (certains auront noté un petit "cafouillage" sur les distances réglementaires par rapport à la voirie, immédiatement corrigé grâce à l'énergie débordante de bénévoles qui sont ici remerciés...)
- Emplacements de parking : au total 22 places, une place pour personne à mobilité réduite et des parkings à vélo (prochainement installés) aux abords du jardin et 8 nouveaux emplacements de stationnement sur la place de la mairie qui était régulièrement saturée...
- Massifs de fleurs, mise en place de jardinières (entreprise JPL)
- Allée piétonne longeant les parkings
- Barrières en bois sécurisant et délimitant le nouvel espace du stade

*Les travaux se sont achevés fin novembre
mais d'autres se profilent...*



Stationnement le long de la RD 31



Stationnement le long de la RD 96



Stationnement Place de la Mairie

En 2018, l'espace du stade devrait être remanié avec pour but d'y faire revenir les habitants du village (et des communes avoisinantes) et en faire un vrai lieu de rendez vous pour toutes les générations !

En projet : embellissement des bâtiments (lavoir et vestiaires) terrains de pétanques, jeux pour enfants et adolescents, parcours de santé, jardin collectif, espace pique nique.

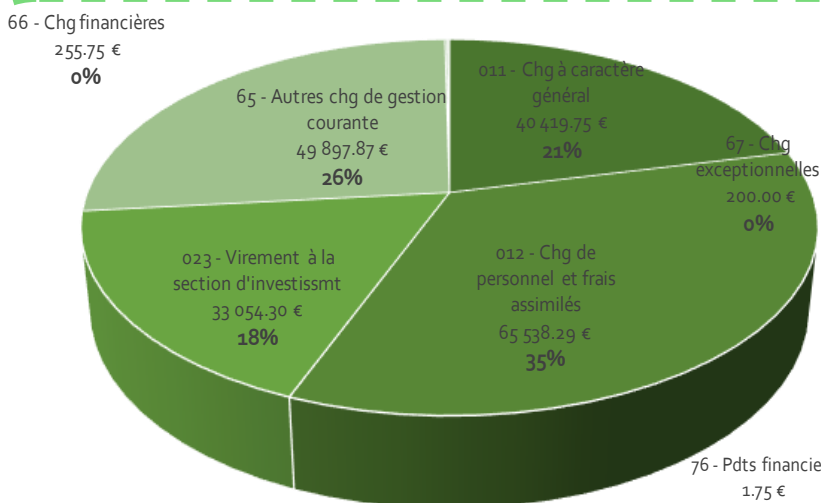
Nous comptons d'ailleurs sur vous tous et sur les différentes associations du village pour mettre la main à la pâte et apporter idées et énergie pour enrichir ces différents projets.

Espérant que vous serez au rendez vous, nous vous remercions pour votre bienveillance.

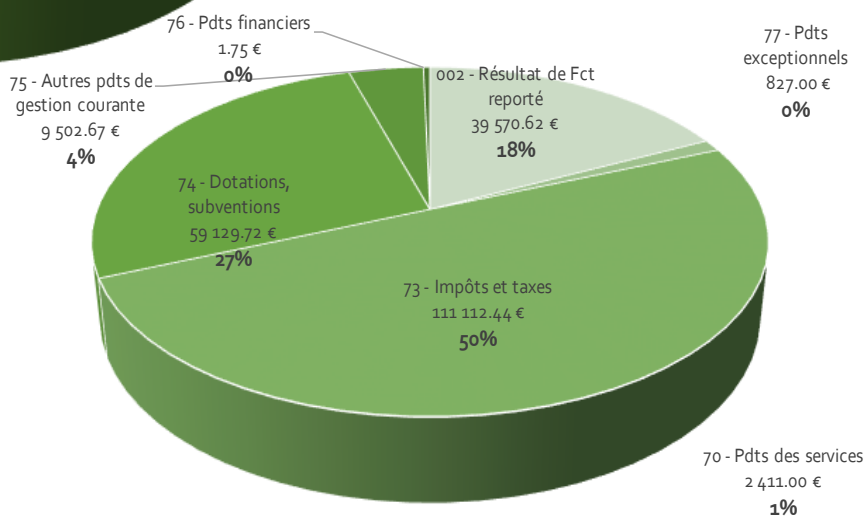
Le conseil municipal

Travaux 2017

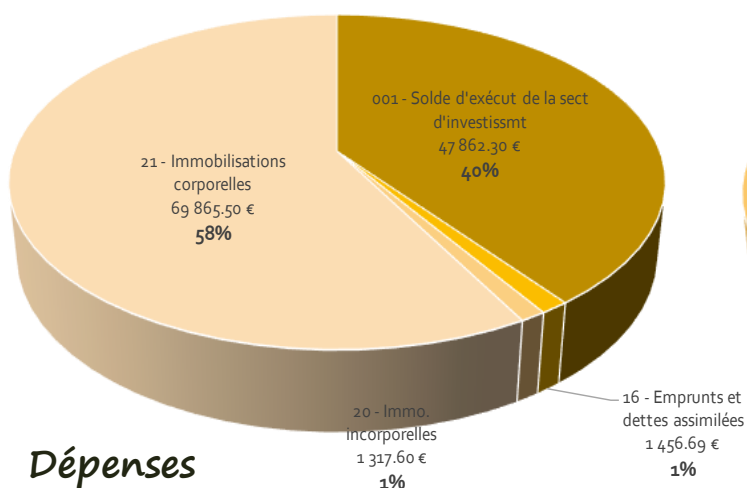
Section de FONCTIONNEMENT



Dépenses

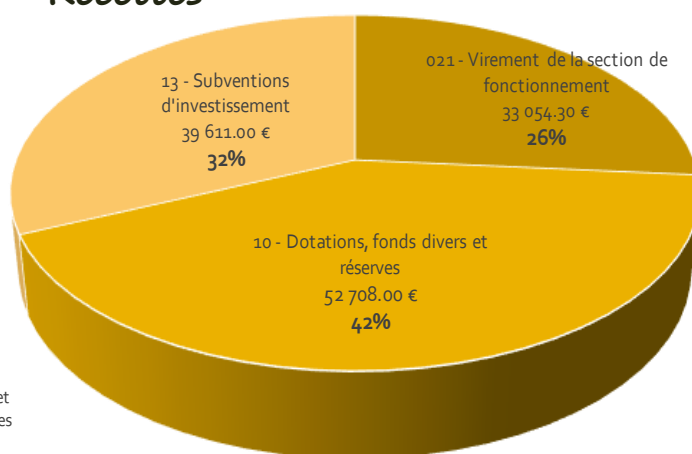


Section D'INVESTISSEMENT



Dépenses

Recettes



Détail des subventions reçues (HT)

Conseil Départemental 37 (FDSR)	18 905,00 €
Préfecture d'Indre-et-Loire (DETR)	16 949,00 €
Réserve Parlementaire	3 757,00 €

Détail des Opérations 2017 (TTC)

166 - VOIRIE 2017	2 070,30 €
167 - JARDIN PUBLIC	67 795,20 €

L'école de Varennes

La sortie de Verneuil

Ce matin-là, les enfants de l'école de Varennes sont partis dans la forêt de Verneuil accompagné de : Mélanie (la maman de Morgane), Sylvain (le papa d'Océane), Jeanne-Marie, la Maîtresse et les anciens de Varennes : Amand, Michel, Geneviève, Yvonne sans oublier Jean-Claude (le président de l'association : « Varennes Génération ». A oui ! J'ai sans doute oublié Aurélia (la maman de Malone) et Jérôme le photographe qui est aussi un ami de la famille Joubert.

Bref, on a ramassé beaucoup de champignons en compagnie de Mr Raas avec sa femme (Mme Raas) sans oublier leur petite chienne Guetty. Mr Raas est un pharmacien qui étudie les champignons et on appelle ça : un mycologue. Et en plus, la petite Guetty était trop mignonne avec son petit museau trop mignon !!! Ensuite, on a ramassé plein de châtaignes mais également des châtaignes dans LES BOGUES !!! Et qui piquent en plus !

J'étais assez contente parce que j'ai trouvé un champignon rare qui s'appelle : « La langue de bœuf ». Mais je l'ai donné à Morgane parce que mon panier était trop petit. Mais Morgane l'a donné à Maud parce que le champignon était trop lourd pour elle. Et ensuite Maud l'a donné à Maëlle parce qu'apparemment, le champignon a troué son sac parce qu'il était aussi trop lourd pour elle ! Et maintenant, elle est contente parce qu'elle est repartie avec SON champignon à « ELLE ».

Mais c'était quand même bien cette petite sortie. Et puis en plus, il y avait Dominique, le chauffeur de bus de la classe de découverte de l'année dernière !!! On peut dire que ça a été un grand copain de repas, l'année dernière ! Mais sinon, c'était trop, trop, trop bien !!!! Je meurs d'envie de voir les photos que Jérôme (le photographe) à faites !

Lilou Épiphane



Au départ de l'école



Attentifs aux explications

Ramassage des châtaignes



Photo de couverture

L'école de Varennes



L'apiculture

texte fait après la visite de Pascal Besnier,
apiculteur à Dolus-le Sec en octobre 2017 à l'école de Varennes

Le corps de l'abeille

Le dard est accroché à l'abdomen, ses rayures sont la marque de ses articulations. L'abeille a quatre ailes: deux grandes et deux petites, pour mieux voler, elle les colle. Elle a aussi cinq yeux: Les deux gros principaux et trois petits au milieu de sa tête qui lui servent à mieux s'orienter. Ses deux antennes lui servent à détecter les odeurs. Elle récupère le pollen avec sa langue.



Produits de la ruche

La cire : elle sert à construire les alvéoles ou les rayons de cire. Ou pour l'homme, elle sert à "cirer" les meubles ou à faire des produits de beauté.

La gelée royale : elle sert à nourrir la nouvelle larve qui va devenir reine.

Le miel : il est stocké dans les alvéoles et sert à nourrir les abeilles durant l'hiver. Nous, les humains, on s'en sert pour en manger, ou pour guérir.

Le propolis : pour les abeilles, il isole la ruche et pour l'humain, on en fait des bonbons pour la gorge.

Le pollen : il sert à nourrir le couvain (les larves).

Que faire pour favoriser les abeilles et l'apiculture ?

Ce qui est bien !	Ce qui n'est pas bien !
<ul style="list-style-type: none"> -Désherbage manuel -Terrasses ou balcons fleuris -Petites parcelles -Manger du miel !!! 	<ul style="list-style-type: none"> -Sucrieries industrielles -Produits sanitaires -Bombe insecticide -Débroussaillage

Abeilles & environnement

Les abeilles vont polliniser les fleurs, pour que les fruits et les légumes poussent !

Un travail d'équipe au fil des saisons :

Au printemps : La reine commence à pondre et les abeilles vont chercher du pollen. La reine pond entre 1500 et 2000 œufs par jours. L'apiculteur va voir comment va l'essaim.

En été : Les butineuses vont chercher beaucoup de miel. Les ouvrières ventilent le nectar pour éliminer l'accès à la chaleur.

En automne : La reine pond beaucoup moins. Et les mâles sont expulsés par les ouvrières.

En hiver : Les abeilles se regroupent pour se protéger du froid.



La ruche

Dans la ruche, il y a 9 cadres.
Et il y a aussi plusieurs étages.



Texte fait par Morgane Joubert



L'école de Varennes

Le marché de Noël

Samedi 16 décembre 2017, c'était le marché de Noël de mon école, il y avait des noix, des noisettes et des châtaignes de Jean-Claude DECHARNIA (le président de Varennes génération) et plein d'autres stands :

Du miel vendu par Pascal BESNIER qui est venu une fois en début d'année pour nous expliquer l'apiculture. A côté, du fromage vendu par Maud et Morgane. Ailleurs, des huiles de Chédigny (Eliès) et des savons de Nathalie Joly puis des confitures au safran de Jacky Maurice de Betz-le-Château.

Tout cela était organisé par maîtresse (Karine). Il y avait aussi, de la gelée de coings de chez Tante Yvonne.

Le stand de fleurs était super ! Le soir on a tout rangé dans les voitures et dans la classe.

Le lendemain, à 8 heures, je me suis levée la tête dans les étoiles !!!

Morgane Joubert



Le S.I.S. (Syndicat Intercommunal Scolaire)

« VARENNES fait partie d'un R.P.I.

(Regroupement

Pédagogique

Intercommunal)

regroupant les

communes de

CIRAN,

ESVES le M.

MOUZAY,

VARENNES,

VOU »

Le Syndicat Intercommunal Scolaire est composé d'élus de chaque commune et en assure la gestion.

Les **ÉCOLES** :

MOUZAY : Petite et Moyenne sections de maternelle,

VOU : Grande section de maternelle et CP

CIRAN : CE1-CE2

VARENNES : CM1-CM2

La **GARDERIE PERISCOLAIRE** se trouve à ESVES-LE-M.

Le service accueille les enfants de la maternelle au CM2.

L'accueil des enfants a lieu de
7 h 00 à 8 h 45
et de
16 h 00 à 19 h 00.

Le siège du Syndicat se situe à la Mairie de MOUZAY (1er étage)
Le secrétariat est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30 sauf vacances scolaires.

INSCRIPTIONS

ÉCOLES, GARDERIE, CANTINE, TRANSPORTS SCOLAIRES se font uniquement au syndicat scolaire.

02.47.92.39.76
sis.mouzay@orange.fr

Dimanche 28 janvier

à la salle Van Gheluwe

3ème édition

Concours de Belote

Inscriptions à partir de 13h30

Début des jeux à 14h

7 € par joueur

avec un lot pour chaque joueur

Buvette & gâteaux

Résa au 06 74 63 83 36



Programme 2018 :

Dimanche 8 Avril



Rando VTT / pédestre

nous vous proposerons

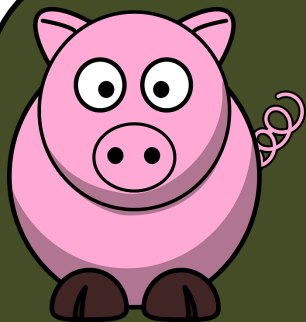
3 parcours VTT et

2 Pédestres

qui seront suivi
d'une
restauration
chaude.



Samedi 30 Juin



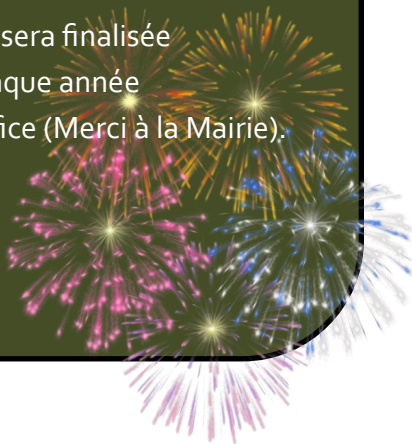
La Foire au boudin

avec la brocante dans le bourg,

avec possibilité de se restaurer midi et soir,

cette journée sera finalisée
comme chaque année

par un super feu d'artifice (Merci à la Mairie).



Dimanche 2 septembre,

le repas

des Varennais

un moment convivial et d'échange ou
l'on partage notre repas, sur la place
de la Mairie lieu central et si le temps
ne s'y prête pas, rendez-vous à la
Salle Van Gheluwe.



INFO

La commune dispose de mobilier, qu'elle peut prêter gratuitement aux habitants de la commune :
12 tables et 24 bancs Contactez la Mairie pour vos réservations (1 mois avant la date de l'évènement)
2 barnums 8 x 5 peuvent être loués, sous conditions. Se rapprocher du Comité des Fêtes

Comité des fêtes 1 place de la mairie 37600 VARENNES cdfvarennnes37@gmail.com

2018, un nouveau grand Millésime ?

VARENNES en 3 D

De la réunion-débat à l'action de terrain *
- Intergénérationnelle - Inter-Associative - Intercommunale

ACTE I

Mardi 17 octobre 2017

en Forêt domaniale de Verneuil/Indre

BALADE D'AUTOMNE *
(connaissance des champignons)

Photo couverture BM n° 8 Janvier 2018

ACTE II

Samedi 16 décembre 2017

à l'école de Varennnes

MARCHE GOURMAND
de NOËL

(au bénéfice exclusif de la
classe de neige de mars 2019)

ACTE III

Mai 2018

en Forêt royale de Loches avec l'O.N.F.
(site du Pas aux Ânes)

BALADE DE PRINTEMPS
(connaissance de la forêt)

ACTE IV

Juin 2018

avec CM1/CM2 de Varennnes
et CE1/CE2 de Ciran)

JOURNEE DECOUVERTE
DE LA RESERVE
ANIMALIERE

de la Haute-Touche à Obterre

ACTE V **Septembre 2018**

Site de reméandrage de l'Estrigueuil à Varennnes,
avec la technicienne de rivière de la CCLST

BALADE D'AUTOMNE
(connaissance des Rivières, Milieux Aquatiques et Es-
paces Naturels Sensibles)

* Tentative de reconquête citoyenne de l'espace rural en déshérence

« Les Avant-veillées de Varennes »

et toujours,

« Mieux vieillir Ensemble »

(date à définir)

MARPA ECOLE de Souvigny de Touraine (la réunion de Bridoré et le goûter avec les résidents a rencontré un franc succès)

Résidences Privées (Mary Flore, Loches ou Domitis, Amboise)

Maison de Services Au Public (MSAP) de Ligueil

BRAIN UP :

Le sommeil : le comprendre pour mieux le gérer
(2 fois 2 heures)

Pour un cerveau en bonne santé à tout âge
(6 fois 2 heures)

« Mieux choisir et moins subir sa fin de vie »

(date à définir)

Soins palliatifs, directives anticipées, personne de confiance (loi Claes et Léonetti) avec

JALMALV

(Jusqu'À La Mort Accompagner La Vie)

et ADMD

(Asso. pour le Droit de Mourir dans la Dignité)

« Gens du Voyage : gérer l'ingérable »

(date à définir)

L'aire de petit passage de Varennes

Le TRADITIONNEL

Samedi 13 janvier 2018	Banquet de la Saint Eloi, avec le Relais de Varennes
Samedi 3 février 2018	Assemblée Générale et Galette des Rois
Lundi 5 mars 2018	Assemblée Générale Départementale
Mercredi 4 avril 2018	Gâteaux de Pâques
Juin 2018	Repas de Printemps
Vendredi 8 juin 2018	Fête de l'Amitié GM / FT à La Chapelle Blanche
Samedi 30 juin 2018	Salade de fruits Foire au Boudin
Octobre 2018	Repas d'Automne
Mardi 23 octobre 2018	Spectacle à l'Espace MALRAUX de Joué-lès-Tours
Décembre 2018	Repas de Noël

Le Président, Jean-Claude DECHARNIA

VARENNES GÉNÉRATIONS

Courrier à adresser à la Mairie de
Varennes 37600 VARENNES

Tél. : 02 47 92 32 95 / 06 30 02 81 57

Varennes
Générations

Cérémonies

Association des Anciens Combattants Section Mouzay-Varennes

Fin janvier 2017, Assemblée générale - Salle polyvalente de Mouzay
Compte-rendu financier et des activités de l'année 2016

***** Activités 2017 *****

Chaque année débute par les commémorations : *Journée des Déportés* à Varennes et Vou, ensuite *le 8 mai* à Mouzay et Varennes. Défilé au Cimetière, dépôt de gerbes, allocutions. A l'école de Varennes, un documentaire nous a été présenté par Madame la Directrice de l'école et les élèves, qui a sensibilisé les personnes présentes en nombre. A suivi un vin d'honneur dans chaque commune offert par les municipalités.

Le 24 juin, nous avons fêté le *45ème anniversaire de notre section*, avec une nombreuse assistance ; plusieurs sections du secteur étaient présentes avec leurs drapeaux ainsi que les officiels, Madame la Député, le Conseiller Départemental, les Maires de nos communes et le Vice-Président de la Communauté de Communes.

Remise de Décorations : Médaille Militaire remise à Daniel Van Gheluwe par le Président Départemental de l'UNC, Jean-Pierre Them ; Médaille du Dgebel remise à Daniel Gloaguen par le Vice-Président Départemental Pierre Blanchet et Remise du diplôme d'honneur de porte drapeau à notre camarade Claude Avril par les Maires de nos deux communes. Merci aux deux communes et au Conseil Départemental pour leur aide financière.

Notre participation aux commémorations :

« *Guche-Grol* » à Dolus-le-Sec

« *La Blanchardière* » Manthelan et Vou

Le *Congrès Départemental* se tiendra à Tours, « Espace Vinci » ; la date reste à fixer.

Centenaire de l'UNC à Paris le 12 mai 2018

Ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe. Deux membres de notre section y participeront, dont notre porte drapeau Claude Avril. Trois cars partiront de Tours, soit environ 135 personnes.

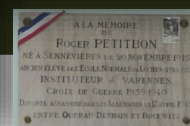
Sur ce petit compte-rendu, je vous dis encore à tous un grand merci
Bonne et heureuse année 2018 et à bientôt,
Amicalement,

le Président, Daniel VAN GHELUWE

45ème anniversaire
de la section



Le 8 mai à Varennes



Épisode n° 3

I - CIMETIÈRE

La procédure de relevage entamée le 27 octobre 2016 suit son cours, et ce jusqu'au 27 octobre 2019.

Une tombe en déshérence a fait l'objet d'une procédure de reprise avec achat de concession pour 15 ans, et par conséquent, a été retirée de la liste des tombes à relever ; une autre est en cours de restauration.

L'objectif Zérophyto à l'horizon 2020 dans les cimetières et autres espaces communaux (loi du 06/02/2014) nous impose une recherche de tous moyens les mieux adaptés et les moins onéreux pour l'entretien des allées et autres espaces (d'où à l'été une certaine impression de « laisser-aller », ou plutôt « laisser-pousser » !)*

La création d'un espace cinéraire, au plus tard en 2020, avec Columbarium, Caves-Urnes, Jardin du souvenir dans un aménagement paysager, suit son cours (voir B.M. n° 6 de juin 2016) et fait l'objet de déplacements et de recherches, et ce toujours afin de trouver le mieux possible au moindre coût.

**La municipalité rappelle par ailleurs, aux titulaires de concessions dans le cimetière de veiller au bon entretien des tombes et de leurs abords immédiats.*



de Cimetière en Mémoire !



G. SIVAUT / J-C. DECHARNIA

II - MÉMOIRE

Là aussi, nos recherches se poursuivent, afin de rendre sa juste place mémorielle à la famille KLOTZ, exterminée par les nazis (au plus tard au printemps 2020, et non 2018 comme indiqué par erreur dans le B.M. n° 7 de janvier 2017)

Nous vous rendrons compte de nos recherches (contexte difficile) dans le prochain bulletin municipal.

Arbres Remarquables

Deux peupliers noirs (*Populus négra*) ont été identifiés sur la rive gauche de l'Estrigueil, face à l'ancien terrain de foot et à la récente jachère fleurie (propriétaire Fondation Planiol).

Le peuplier noir est une espèce d'arbre européenne, endémique dans le Val de Loire et plus spécifiquement en Touraine. Il fait partie des espèces en voie de disparition et fait l'objet d'un plan de conservation à l'échelle mondiale mené par l'INRA d'Orléans. La forte diminution des espaces alluviaux disponibles en Val de Loire pour sa régénération naturelle et l'érosion génétique liée, pour l'essentiel, au flux des pollens et de graines provenant des peupliers cultivés (pour info, le très élégant peuplier d'Italie est un clone mâle du peuplier noir), explique la quasi-disparition de cette espèce.

Il y a donc tout lieu de protéger ces deux spécimens (voir photo) plus que centenaires en parfaite santé (et sans gui). Le prochain reméandrage et aménagement de l'Estrigueil dans cette zone se fera avec un maximum de précautions pour ne pas fragiliser ces deux sujets.



Frelon asiatique
environ 3 cms

Frelon européen
environ 5 cms



Frelons Asiatiques

Cette espèce invasive récente dite « Frelon à pattes jaunes » cause d'importants dégâts aux fruits (pêches, prunes, figues, raisins) en s'en nourrissant, aux ruches et tuent les abeilles.

Une vaste campagne d'éradication est engagée. La CCLST va prendre en charge environ 80 % HT du coût de la destruction du nid par une entreprise agréée. La commune pourrait envisager la prise en charge du coût restant.

Renseignements en Mairie auprès de J. SAINTAGNE et J-C DECHARNIA.

Alors, ouvrez l'œil et participez activement à campagne d'éradication, et ce dans l'intérêt de Tous.



Reméandrage et Aménagement de l'Estrigueil

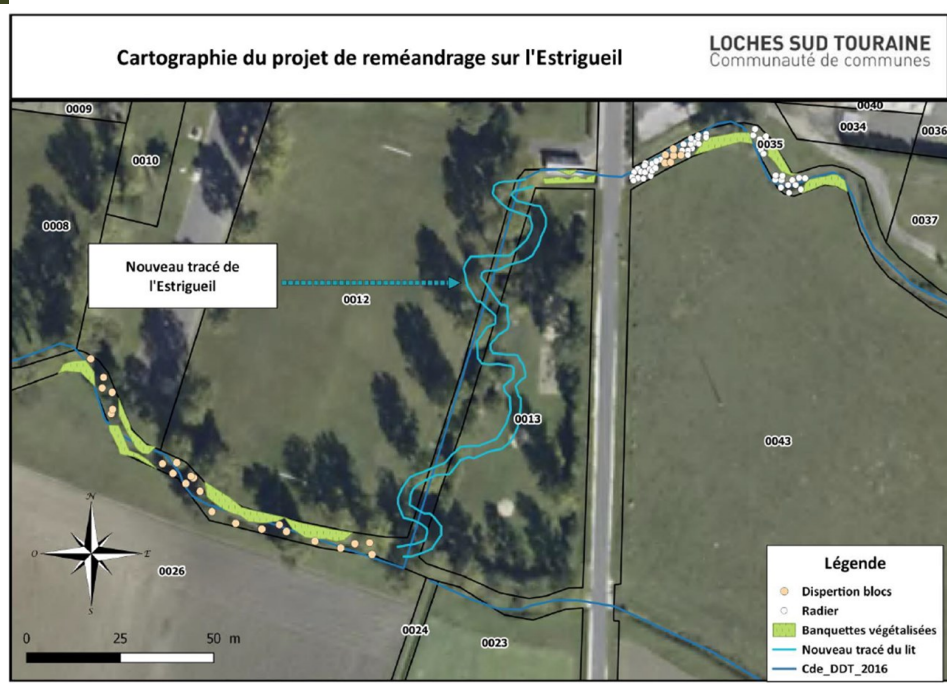
(cartographie et légende ci-jointe)

Dossier de déclaration, article L. 214-1 et suivants du Code de l'Environnement
Récépissé préfectoral du 04/10/2017 et DDT 37 du 07/11/2017

Ces travaux réalisés en étroite collaboration avec la CCLST (Communauté de Communes de Loches Sud Touraine) et la technicienne de rivière du Bassin de l'Esves, financé INTEGRALEMENT par nos partenaires AELB (Agence de l'Eau Loire-Bretagne), Conseil Régional Centre-Val de Loire, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire et la CCLST, sont une première sur le bassin de l'Esves et participent d'un vaste programme de restauration morphologique des cours d'eau dont de nombreux tronçons ont été « chenalisés » et re-calibrés il y a un demi siècle et plus.

Il s'agit en fait, pour la portion Est de l'ancien terrain de foot de rétablir l'Estrigueil dans son lit ORIGINAL (de 100 mètres actuellement, le reméandrage permettra de passer à 168 mètres) et pour l'ensemble du projet, qui va du portail d'entrée à l'étang à la limite du terrain communal (50 mètres au-delà du terrain de boules), de réaménager le lit de l'Estrigueil par l'apport de moellons, graviers, etc, réguler l'envasement, la dégradation des berges par l'arasement de la végétation rivulaire, y compris les peupliers cultivars - par ailleurs en fin de vie - et la plantation sous 2 ans d'arbres adaptés aux bords de rivière (aulnes, frênes, saules, noisetiers, etc) dont l'enracinement permettra une réelle fixation des berges.

Première phase de travaux automne 2017 avec l'abattage de 13 peupliers cultivars et d'une partie de la haie champêtre. Suivra printemps-été 2018, le reméandrage avec arrachage et broyage des souches.



*Nous sommes
(je suis)
bien entendu à
votre disposition
pour toute
information
complémentaire
sur ces travaux
qui participent à
l'embellissement
du sud du bourg.*

Jean-Claude DECHARNIA

Commission Rivières, Milieux Aquatiques et ENS



La Mission Locale de la Touraine Côté sud accompagne les jeunes* de la CCLST dans leurs démarches d'insertion. Elle les aide :

A construire leur projet professionnel : connaissance des métiers, choix de formation. Des rencontres avec des salariés, des chefs d'entreprise, des visites d'entreprise, leur permettent de mieux connaître les emplois, les attentes, les contraintes, les compétences attendues.

Des stages sont l'occasion de tester in situ un métier, de découvrir un

environnement professionnel. En 2017, ce sont 361 stages ou Pmsmp (périodes de mise en situation en milieu professionnel) qui ont été réalisés dans les entreprises locales.

A accéder à la formation : les conseillers de la Mission Locale informent et conseillent les jeunes sur les formations accessibles et les orientent vers les organismes adéquats grâce à un fort partenariat avec le Conseil Régional, l'Education nationale, les CFA,... 130 jeunes sont entrés en formation entre janvier et octobre 2017.

A accéder à l'emploi : La Mission Locale joue un rôle d'interface entre les jeunes et les entreprises. Elle favorise leur mise en relation. Elle transmet aux jeunes les offres susceptibles de leur convenir, les prépare à l'embauche. Si besoin, les conseillers font de la prospection ciblée pour trouver un emploi au jeune. Côté entreprise, la Mission Locale démarque les entreprises pour connaître leurs besoins en main d'œuvre, les informe sur les différentes mesures, recueillent leurs offres d'emploi, leur propose des candidats. 230 contrats de travail ont été signés depuis janvier, ils ont concerné 150 jeunes.

Tout au long de leur accompagnement les conseillers aident le jeune à résoudre toutes les difficultés qui peuvent entraver son insertion : problème de logement, de mobilité,... tout en valorisant ses points forts. En fonction des souhaits du jeune l'accompagnement de la Mission Locale est plus ou moins soutenu. Le jeune est acteur de son insertion.

Le niveau le plus élevé d'accompagnement est la *Garantie Jeunes*. Ce dispositif financé par l'Etat et l'Europe (FSE) propose un accompagnement « contractualisé » : la Mission Locale et le jeune s'engagent, de 12 mois mêlant phases d'accompagnements collectifs et d'accompagnements individuels. Il est destiné à des jeunes n'étant ni en emploi ni en formation, sous conditions de ressources. Il ouvre droit à une allocation mensuelle de 480€ conditionnée par le respect de ses engagements par le jeune.

La Mission Locale est présente sur tout le territoire de la CCLST.

Les jeunes sont reçus soit au siège à Beaulieu les Loches soit lors des permanences.

La mission locale est au service de tous les jeunes,
n'hésitez pas à nous contacter et à parler de nos services autour de vous.

Pour en savoir plus : 02 47 94 06 46

Une association de proximité à votre service depuis 1987

L'ENTRAIDE LOCHOISE

**facilite votre quotidien, assure vos recrutements, remplacements,
pour un surcroît d'activité, une tâche exceptionnelle ou ponctuelle.**

L'ENTRAIDE LOCHOISE
23 rue des Bigotteaux
37600 LOCHES
www.entraide-lochoise.net

Horaires d'ouverture des bureaux :

Les lundi, mardi, jeudi de 9 h à 17 h

Le mercredi de 9 h à 12 h 30

Le vendredi de 9 h à 16 h 30



CE QUE PERMET LA « GRANDE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES »



« Depuis le 1^{er} janvier 2017, *Loches Sud Touraine* est la nouvelle Communauté qui rassemble 68 communes du Sud de l'Indre-et-Loire, dont la vôtre.

Les Communautés de Communes assurent pour les habitants et les entreprises des services, des équipements, des aménagements que les communes ne peuvent créer et développer seules. Crèches, relais d'assistants maternels, accueils de loisirs, accueil des gens du voyage, action sociale,

collecte des déchets ménagers, distribution d'eau potable et gestion des réseaux d'assainissement collectif, zones d'activités économiques, équipements sportifs et de loisirs...

Notre coopération entre 68 communes permet déjà de renforcer et de développer tous ces services qui sont l'expression d'une ruralité dynamique. Nous avons su nous adapter et réagir très rapidement à l'évolution des rythmes scolaires en ouvrant des péricentres qui permettent d'accueillir les enfants au plus près de leurs domiciles avant l'ouverture et après la fermeture de leur Accueil de Loisirs. Dans un souci d'adaptation aux besoins des familles, nous venons d'ouvrir un Accueil de Loisirs à Genillé. Nous avons agrandi la Maison médicale de Descartes pour permettre un meilleur accès aux soins, et faciliter l'arrivée de nouveaux professionnels. Une Maison de Services au Public vient d'ouvrir à Loches. Ce guichet unique pour toutes les démarches de la vie courante a déjà fait la preuve de son efficacité dans le Sud de notre territoire et nous tenons à ce que le plus grand nombre d'habitants puisse en bénéficier.

Voilà ce que permet la « *grande Communauté de Communes* » : unir nos forces et nos compétences pour permettre aux 52 500 habitants de ce territoire un même accès à des services et équipements publics de qualité et de proximité. Cela prendra du temps, certes, mais nous visons une plus grande cohérence territoriale pour un développement harmonieux de toutes les communes de notre Sud Touraine. En ce sens, nos diversités sont une source d'enrichissement mutuel et un atout considérable.

Bien entendu, nous poursuivons une politique volontariste d'accueil et d'accompagnement des entrepreneurs qui constitue la marque de fabrique de notre territoire depuis plusieurs décennies. Nous débutons une extension de 15 ha du Node Park Touraine à Tauxigny et venons d'achever des travaux d'agrandissement de la zone d'activités d'Yzeures-sur-Creuse. Voilà ce que permet aussi la « *grande Communauté de Communes* » : un déploiement de même ampleur de nos forces du Nord au Sud du territoire qui constitue un signal fort envoyé aux investisseurs. Le Sud Touraine est une campagne ouverte, qui vous accueille à bras ouverts, une campagne attractive et qui bouge.

L'attractivité, c'est bien cela notre leitmotiv, à nous élus : l'essentiel de nos projets et de nos actions est destiné à attirer des entrepreneurs, des professionnels de santé, de nouveaux habitants, des touristes. Voilà ce que permet notre « *grande Communauté de Communes* » : construire des alliances avec les territoires voisins, dialoguer avec les agglomérations proches, la Métropole de Tours pour aller chercher des complémentarités, sources de nouvelles richesses. Ne pas rester replié sur soi mais au contraire, nous donner les moyens de renforcer notre attractivité. C'est le message que nous avons souhaité véhiculer au travers de notre logo qui traduit la dynamique et la force vitale de notre territoire en même temps que sa capacité de rayonnement et d'ouverture vers les territoires voisins.

Nous devons être ambitieux, innovants et stratèges pour exploiter au mieux le formidable potentiel du Sud Touraine. C'est la raison pour laquelle nous nous employons à bâtir un projet de territoire qui offrira un cap au Sud Touraine à l'horizon 2030.

Très belle année à chacun d'entre vous »,

Gérard Hénault,
Président de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine



Édito C.C.L.S.T.

Vous faciliter les démarches administratives en Sud Touraine

Actuellement, il existe quatre Maisons de services au public (MSAP) sur le territoire de notre Communauté de Communes : à **Preuilley-sur-Claise**, au **Grand-Pressigny**, à **Descartes** et à **Ligueil**.

Une nouvelle Maison de Services au Public a ouvert début novembre à Loches au 7 rue de Tours en face du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) (anciennement Bureaux des Permanences)



Portées par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, les MSAP ont pour vocation à accueillir, informer, conseiller et faciliter toutes les démarches administratives et professionnelles des habitants du territoire. Elles garantissent une proximité des services publics et un accompagnement de qualité. **Elles sont ouvertes à TOUS.**

Un accompagnement personnalisé

Ce sont des lieux uniques, où toute personne peut être accompagnée dans ses démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, prévention santé ...

Les partenaires des MSAP sont la CAF d'Indre et Loire, la CPAM d'Indre et Loire, Pôle Emploi, la MSA Berry Touraine, la CARSAT Centre, la Mission locale de la Touraine Côté Sud, l'Entraide de la Touraine du Sud, l'Entraide lochoise, l'Alec37, le Conseil Départemental, le RSI Centre Val de Loire, le FEPEM et Val Touraine Habitat.

L'accueil des MSAP est assuré par des agents formés par tous les partenaires et sont donc en mesure de renseigner sur l'ensemble des services présents et d'orienter en fonction de la situation. Les MSAP accueillent aussi des permanences des partenaires sociaux et associatifs (SOLIHA, Entr'aide Ouvrière, Assistantes sociales de secteur, CESF, PMI, Mission Locale, CAF Touraine, Trésorerie, CAUE....)

Des postes informatiques à disposition

Dans chaque MSAP, sont disponibles des informations, de la documentation, des postes informatiques avec connexion internet. Des entretiens confidentiels sont possibles au sein de la MSAP la plus proche ou dans la Mairie de du domicile de l'utilisateur (pour ceux qui ne peuvent se déplacer) pour répondre au mieux aux attentes si le dossier requiert un temps important ou une complète confidentialité.

Les MSAP proposent également régulièrement des animations (visas internet, ateliers, réunions d'information, accompagnement numérique, etc.).

C.C.L.S.T.

MSAP Descartes : 02 47 59 83 29

Ouverte le Lun de 14h-16h30 ; le Mer de 9h-12h ; le Jeu de 9h-12h et 14h-16h30 ; le Vend de 9h-12h. Le Ma : UNIQUEMENT sur RDV

MSAP Preuilley sur Claise : 02 47 94 52 34

Ouverte le Lun de 9h-12h ; le Mer de 14h à 16h30 ; le Vend de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Le Ma : UNIQUEMENT sur RDV

MSAP Le Grand-Pressigny : 02 47 94 52 34

Ouverte le Lun de 14h-16h30 ; le Mer de 9h00-12h ; le Jeu de 9h-12h et sur rdv de 14h-16h30. Le Ma : UNIQUEMENT sur RDV

MSAP Ligueil : 02 47 94 03 45

Ouverte les Lun, Mer et Jeu de 9h-12h30 et de 14h-16h30 ; le Ma de 14h-16h30 et le Vend de 9h-12h30- Mardi matin et vendredi après-midi : UNIQUEMENT SUR RDV

MSAP Loches : 02 47 19 82 36

Ouverte les Lun, Mer et Jeu de 9h-12h30 et de 14h-16h30 ; le Ma de 14h-16h30 et le Vend de 9h-12h30- Mardi matin et vendredi après-midi : UNIQUEMENT SUR RDV

Mail : msap@lochessudtouraine.com

Les Accueils de Loisirs de Loches Sud Touraine accueillent vos enfants



Les Accueils de Loisirs (ALSH) communautaires sont ouverts les mercredis de 7h30 à 18h30 sur les communes de Loché-sur-Indrois, d'Orbigny, de Genillé, de Manthelan, de Descartes, de Preuilly-sur-Claise et de Ligueil (ALSH de Ligueil ouvert de 11h30 à 18h30).

Pendant les vacances scolaires, nos ALSH sont ouverts de 7h30 à 18h30 sur les communes de Loché-sur-Indrois, Manthelan, Descartes, Preuilly-sur-Claise et Ligueil.

Sur les communes de Nouans-les-Fontaines, Montrésor, Cussay et Yzeures-sur-Creuse, des péricentres accueillent en proximité vos enfants avant (7h30-8h30) et après (17h30-18h30) Ils sont basés dans des locaux communaux, habituellement utilisés comme garderie avant et après l'école. Les enfants y sont accueillis puis transportés vers les Accueil de Loisirs à partir de 8h30 et de retour dans leur commune sur le péricentre vers 17h30.

Retrouvez toutes les adresses des ALSH sur le site

www.lochessudtouraine.com rubrique « accueil & animations »



Retour sur l'opération « Adoptez des poules ! »

En mangeant les restes alimentaires et les épluchures, les poules permettent d'éviter la production d'environ 33 kg de déchets par an et par habitant, tout en offrant des œufs frais à leurs propriétaires !

Pour favoriser la réduction des déchets, la Communauté de Communes a ainsi donné 144 poules à 77 foyers volontaires.

Devant le succès de ces gallinacés, la Communauté de Communes reconduira cette opération en 2018.



Modernisation de la collecte et des déchèteries

Un agent de collecte soulève entre 3 et 4 tonnes de déchets quotidiennement, à plus de 90 % contenus dans les sacs noirs. En 2018, La Communauté de Communes fait le choix de cesser la distribution des sacs-poubelles noirs pour encourager l'acquisition de bac et réduire les risques de maladies professionnelles des agents de collecte. Loches Sud Touraine vous propose des bacs noirs et jaunes homologués à des tarifs préférentiels (15 € un bac pour 2 personnes). L'occasion de se remémorer les consignes de tri car près de 30 % des déchets des sacs et bacs jaunes ne devraient pas y être, générant un surcoût de près de 73 000 € par an. Une somme qui rappelle l'importance des gestes de tri de chacun.

En parallèle, la Communauté de Communes investit pour améliorer l'accès aux déchèteries, à partir de janvier 2018, une carte d'accès sera délivrée gratuitement aux habitants et aux professionnels. Elle sera obligatoire pour venir déposer vos déchets et donnera accès aux huit déchèteries du territoire.

Retrouvez toutes les informations sur les déchets, les consignes de tri, les formulaires de demande de carte et de bac sur le site

www.lochessudtouraine.com rubrique « déchets ménagers »

1 - Les déchets recyclés

Bonjour, le service déchets ménagers de la communauté de communes Loches Sud Touraine tient à rappeler les consignes de tri aux usagers du territoire.

Voici le rappel des consignes pour vos **sacs/bacs jaunes** :
à mettre en vrac, non emboîté, vidé, inutile de les laver.



Bouteilles d'eau, de jus de fruit,
Les flacons de shampoing...
Bidons de de lessive...



Boîtes de céréales, de gâteau en carton...
Les cartonnettes d'emballage...



Boîtes de conserves, les **canettes en métal rigide**
Bidons, aérosols d'hygiène en **métal rigide** d'huile, de sirop...
Couvercles en métal rigide des bords, pots...



Briques de jus de fruit, de lait...

Un déchet bien trié coûte **2 fois moins** cher par hab/an qu'un déchet non valorisé.
En cas de doute, mettez le déchet dans le **sac noir bien fermé**, merci.
En effet, un **sac jaune mal trié** coûte deux fois plus cher qu'un **sac noir non valorisé**.

2 - Déchets non recyclés

Voici les déchets n'étant pas recyclés actuellement, à déposer dans vos **sacs/bacs noirs** :



Les emballages plastiques
- **souple** : sacs, films, sachets
- **rigide** : pots de yaourts, de crème ou fromage, barquettes de charcuterie...



Les déchets multimatériaux (coton, aluminium, papier et plastique mêlés, etc) couches, déchets d'hygiène...



Les déchets qui ne vont dans aucun autre contenant : gobelets, couverts plastiques, essuie-tout, mouchoirs papiers à usage unique, litières animales...

3 - Le compostage

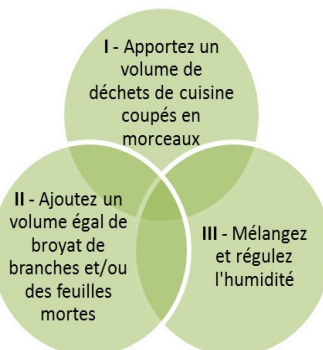
« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »

Trois règles d'or sont à respecter pour composter sans odeurs et sans animaux nuisibles :

À l'instar de l'alimentation animale, le compostage est un moyen de réduire d'un tiers les déchets de nos poubelles noires (source Ademe) et il produit un excellent fertilisant naturel pour les sols. **La communauté de communes met à votre disposition des composteurs du commerce.**

Bon de commande :

www.lochessudtouraine.com > rubrique service déchets ménagers de la page d'accueil.



Les déchets organiques, restes de repas, épluchures... À défaut de compostage, dans le sac noir !

Guide du citoyen de Varennes

A toutes fins utiles, la municipalité de Varennes vous présente ce "Petit code de bonne conduite" destiné à vous sensibiliser sur les gênes que peuvent occasionner les bruits, feux, salissures, haies qui dépassent, stationnements incommodants et vitesses excessives.

Vivre en bon voisinage, c'est possible !

Si dialogue, bon sens et courtoisie sont les meilleurs moyens d'éviter que les choses s'enveniment, certaines règles de base doivent également être respectées...

Principe et fil conducteur Privilégier des solutions à l'amiable en encourageant les Varennais à communiquer entre eux de manière polie et respectueuse avant de recourir aux textes de loi ou faire appel aux Forces de l'ordre.

Le bruit Le bruit est considéré comme excessif (et donc sanctionnable) dès lors qu'il porte "atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité".

Les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins. De nombreuses municipalités ont adopté les horaires suivants pour la réalisation de ces travaux : les jours ouvrés de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ; les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ; les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Les aboiements des chiens, les propriétaires et gardiens sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité du voisinage. Avant d'appeler le Maire ou la Gendarmerie, informez d'abord, de manière aimable et respectueuse, la personne responsable... qui ne sait peut-être pas que son chien aboie durant son absence.

Feux et odeurs "Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie" La valorisation des déchets végétaux, par compostage individuel ou en déchetterie, est à privilégier : C'est bon pour la planète et la CCLST fournit des composteurs à partir de 15 € à réserver auprès de la Mairie. Le dépôt de végétaux autre que ceux du cimetière est strictement interdit.

Propreté Le plaisir de se promener dans les rues de sa commune, dépend pour beaucoup de la propreté des trottoirs de l'embellissement des maisons et des espaces verts. Quoi de plus déplaisant pour un riverain de voir son quartier, sa rue, sales et mal entretenus ! Un peu de civisme peut remédier à ce genre de désagréments.

Plantations - Taille des arbres et haies Les arbres et haies qui dépassent les limites de propriété, peuvent être sources de conflits et d'insécurité. En l'absence de règles locales particulières, ce sont celles du Code Civil qui s'appliquent : "tout arbre ou arbuste de moins de deux mètres doit être planté à au moins 50 cm de la propriété voisine. Pour une hauteur supérieure, il devra être planté, au minimum, à 2 m de cette limite".

Si les branches d'un arbre empiètent sur la propriété voisine, son propriétaire peut être contraint de les couper. En cas de non-respect de ces règles, le voisin peut exiger que les plantations soient taillées, voire arrachées, aux frais du contrevenant. Quant aux fruits qui poussent sur les branches surplombant le terrain du voisin, ils appartiennent au propriétaire de l'arbre. En revanche, s'ils tombent, ils peuvent être ramassés par ledit voisin.

Pour éviter tout désagrément, évaluer les distances avant de planter un arbre et prévoir sa croissance !

La sécurité Il est du devoir de tout citoyen d'entretenir les plantations qui longent les voies publiques et peuvent gêner les piétons et les véhicules, sources parfois d'accident par manque de visibilité ou d'obligation de marcher sur la chaussée. De même les conducteurs sont invités à respecter les piétons, nos chaussées étant étroites et nos fossés profonds. En ce qui concerne les terrains laissés en friches, veiller à leur entretien avant que la végétation ne devienne trop envahissante (risque d'incendie, prolifération d'animaux sauvages ou d'ambrosie).

Animaux domestiques Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins ou autres lieux publics. Il est interdit d'abandonner des animaux en quelque lieu que ce soit en dehors des refuges destinés à cet effet. Les chiens ne peuvent circuler en zone urbaine à moins d'être fermement et solidement tenus en laisse. Les chiens de toutes tailles, réputés mordeurs ou agressifs, doivent être muselés même lorsqu'ils sont tenus en laisse. Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (chiens d'attaque et chiens de garde et de défense) sont tenus de déclarer leur chien à la mairie de résidence depuis le 1er juillet 1999.

MAIRIE DE VARENNES

1 place de la Mairie
37600 VARENNES
Tél. / Fax : 02 47 59 04 32
mairie.de.varennnes-37@wanadoo.fr
www.mairie-varennnes37.fr

Le secrétariat de Mairie vous accueille,

Lundi et Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Mardi, Vendredi de 8h à 12h
1er samedi du mois de 8h à 12h
Fermé le mercredi

Pour contacter le Maire
06 89 69 91 00

15 SAMU	17 POLICE	18 POMPIERS
112 APPEL URGENCE EUROPÉEN		02 41 48 21 21 CENTRE ANTI-POISON

École de Varennnes

Directrice : Karine DUGRAIN
13 Grande rue Roger Petitbon
Tél. : 02 47 59 48 27

Ouverture du plan d'eau de Varennnes

Samedi 28 avril 2018 à 7 h 00

Accès les mercredis, samedis, dimanches
et jours fériés, sur la journée
Permis pêche obligatoire, Pêche gratuite, Baignade interdite

ASSOCIATIONS

Syndicat de Chasse

Président : Georges BIDEAU
06 77 71 98 40

A.P.E. 5 Villages

Présidente : Céline RIBREAU
ape5villages37@gmail.com

GÎTES

Moulin de la Chaussée
07 70 19 23 87

saintagne.stephanie@aliceadsl.fr

Varennnes Générations

Président : Jean-Claude DECHARNIA
02 47 92 32 95 / 06 30 02 81 57

Comité des Fêtes

Présidente : Jeanne-Marie DIACRE
cdfvarennnes37@gmail.com

Crêne

06 03 60 17 84

logis.de.crene@orange.fr

ARTISANS et COMMERÇANTS

Carrières MORIN

4 La Rocherie 02 47 92 76 01

Le Relais de Varennnes,

Restauration et traiteur
2 rue R. Petitbon 02 47 59 15 39

SARL Nicolas signalisation

1 Les Ratelleries 02 47 92 38 39

BIDAULT Michel,

Electricité - Plomberie
1 Le Mazery 02 47 92 33 17

Élevage de chiens

2 La Rocherie 02 47 92 37 43

Taxis DELFORGES

La Martinière 02 47 91 57 07

GARREAU Frédéric,

Menuiserie générale
14 rue R. Petitbon 02 47 92 55 41

BENNOIN Patrick,

Maçonnerie
24 rue de la Pichaudière 02 47 59 23 09

Coopérative Agricole AGRIAL

1 impasse de la Gare 02 47 91 13 63

TORAU Laurence

Service animalier à domicile
2 place des Iris 06 80 33 43 39

ALDEVAT SARL

Produits Aloe-vera
1 imp. du Stade 02 47 94 90 34

BOUREAU Franck

Rénovation et Maçonnerie
6 rue R. Petitbon 06 08 55 57 28

CHAUMONT Claire

Assistante maternelle
6 rue de la Pichaudière
02 47 94 05 69 / 06 09 08 91 16